



MAI 2020

# VAGINOPLASTIE SANS CAVITÉ

LIVRET D'INFORMATION

---

## PARTIE B



# VAGINOPLASTIE SANS CAVITÉ

LIVRET D'INFORMATION

## PARTIE B

### TABLE DES MATIÈRES

<b>1.</b>	<b>PRÉSENTATION PARTIE B</b>	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>LES MOIS PRÉCÉDANT L'INTERVENTION CHIRURGICALE</b>	<b>4</b>
2.1	Le questionnaire préopératoire	4
2.2	Les examens préopératoires	4
2.3	La médication préopératoire	5
2.4	L'alcool	6
2.5	Le tabac	6
2.6	Le cannabis	6
<b>3.</b>	<b>PRÉPARER VOTRE RETOUR À DOMICILE</b>	<b>7</b>
3.1	Articles à vous procurer	7
3.2	Repas et collations	7
3.3	Vos activités à domicile	7
3.4	Retour au travail et avis à votre employeur	8
<b>4.</b>	<b>PRÉPARER VOTRE VALISE</b>	<b>9</b>
4.1	Petite valise à roulettes	9
4.2	Articles à vous procurer et à apporter avec vous pour votre séjour	9
4.3	Articles personnels à apporter	10
4.4	Documents à apporter	10
<b>5.</b>	<b>LA VEILLE DE L'INTERVENTION CHIRURGICALE</b>	<b>11</b>
5.1	Changement dans votre état de santé	11
5.2	Les lavements intestinaux	11
5.3	La première douche préopératoire	11
5.4	Ongles artificiels, vernis à ongles et bijoux de perçage « piercing »	12
5.5	Être à jeun	12
<b>6.</b>	<b>LE MATIN DE L'INTERVENTION CHIRURGICALE</b>	<b>13</b>
6.1	Préparation de la région à opérer	13
6.2	La deuxième douche préopératoire	14
6.13	La médication personnelle	14
<b>7.</b>	<b>VOTRE SÉJOUR AU COMPLEXE CHIRURGICAL CMC</b>	<b>15</b>
7.1	L'admission	15
7.2	La consultation médicale	15
7.3	La prémédication spécifique à votre intervention chirurgicale	15
7.4	Le bloc opératoire	16
7.5	En salle de réveil, à l'unité de soins et à l'Asclépiade	16
7.6	Le confort de vos proches	17
7.7	Le congé médical	17



# 1

## PRÉSENTATION PARTIE B

---

CETTE PARTIE CONTIENT DE L'INFORMATION SUR LA PRÉPARATION À L'INTERVENTION CHIRURGICALE. ELLE CONTIENT AUSSI DES RENSEIGNEMENTS SUR LE DÉROULEMENT DE VOTRE SÉJOUR PARMİ NOUS.



# 2 LES MOIS PRÉCÉDANT L'INTERVENTION CHIRURGICALE

---

## 2.1 LE QUESTIONNAIRE PRÉOPÉRATOIRE

---

Le questionnaire préopératoire rempli lors de l'ouverture de votre dossier est valable pour une période de six mois. Après ce délai et pour des raisons de sécurité, nous vous demanderons de le compléter à nouveau.

En tout temps, avant votre intervention, avisez-nous si :

- vous notez un changement dans votre état de santé;
- vous ne disposez plus d'un logement adéquat aux soins postopératoires (par exemple si vous êtes sans domicile fixe) :
  - > notre équipe travaillera avec vous pour vous aider à mobiliser les ressources nécessaires;
- vous présentez une infection bactérienne ou virale :
  - > demandez à votre médecin traitant de nous envoyer son rapport de consultation et de bien mentionner les détails relatifs à l'infection et aux traitements;
- il y a des changements dans votre médication actuelle :
  - > veuillez nous fournir une liste à jour.

## 2.2 LES EXAMENS PRÉOPÉRATOIRES

---

Si vous êtes âgée de 60 ans ou plus, un électrocardiogramme au repos (test d'analyse de l'activité électrique du cœur) sera également exigé.

Vous devez nous fournir les résultats de ces tests au moins 2 mois avant la date de votre intervention chirurgicale. Veuillez noter que ces derniers résultats sont valides pour une période de 4 mois.

À la suite de leurs analyses par l'équipe chirurgicale, d'autres examens complémentaires pourraient vous être demandés. Le cas échéant, assurez-vous de nous en acheminer les résultats le plus rapidement possible pour éviter le report de la date de votre intervention chirurgicale.

## 2.3 LA MÉDICATION PRÉOPÉRATOIRE

---

### MÉDICAMENTS À POURSUIVRE

#### En tout temps, avant votre intervention chirurgicale

- poursuivez la prise de vos anti-androgènes (Finastéride, Spironolactone);
- poursuivez la prise de vos antidépresseurs et de vos neuroleptiques;
- prenez sans risque de l'acétaminophène (Atasol®, Tylenol®, Paracétamol®, Doliprane®).

### MÉDICAMENTS À CESSER

Il est de votre responsabilité de vérifier si les médicaments que vous prenez contiennent ou non un des produits mentionnés ci-dessous. Dans le doute, consultez votre médecin traitant ou votre pharmacien.

#### 3 mois avant l'intervention chirurgicale, cessez :

- les rétinoïdes oraux (Accutane®).

#### 3 semaines avant l'intervention chirurgicale, cessez :

- les hormones féminisantes telles que l'œstrogène, la progestérone, ainsi que l'acétate de cyprotérone (Androcur®).

#### 2 semaines avant l'intervention chirurgicale, cessez :

- les produits de santé naturels;
- les produits homéopathiques;
- les vitamines, suppléments et minéraux;
- les produits contenant de l'ail (allicine).

La consommation d'ail frais cru ou cuit est déconseillée.

#### 10 jours avant l'intervention chirurgicale, cessez :

- l'acide acétylsalicylique (Aspirine® ou AAS) et tout autre produit contenant de l'acide acétylsalicylique;
- les anti-inflammatoires (à moins d'avis contraire de votre médecin traitant ou de votre chirurgien) tels qu'Advil®, Ibuprofène, Celebrex®, Indocid®, Motrin®, Naprosyn®, Orudis®, Vioxx®, Voltaren®, etc.;
- les médicaments pour le rhume et la grippe tels que Tylenol Sinus®, Advil Sinus®, Réactine®, sirop contre la toux, etc.

## 2.4 L'ALCOOL

---

Cessez toute consommation d'alcool **deux semaines avant et trois semaines après** l'intervention chirurgicale. Le mélange d'alcool et de médicaments peut provoquer des effets secondaires imprévisibles.

## 2.5 LE TABAC

---

Cessez de fumer la cigarette et/ou la cigarette électronique contenant de la nicotine et les produits nicotiques **au moins 6 semaines avant et 8 semaines après** votre intervention chirurgicale.

La nicotine et les substances toxiques contenues dans le tabac peuvent resserrer de petits vaisseaux sanguins et donc :

- ralentir la cicatrisation de vos plaies et ainsi augmenter les risques d'infection;
- augmenter les risques de trouble respiratoire et de pneumonie après l'intervention;
- provoquer, au lever, des nausées (maux de cœur), des vomissements et des accès de toux qui accroissent les risques de saignements après l'intervention chirurgicale.

\* Les substituts nicotiques (Nicorette® ou autres) sont également contre-indiqués pendant cette période puisqu'ils ont les mêmes effets nocifs que la cigarette.

## 2.5 LE CANNABIS

---

Cessez toute consommation de cannabis récréatif 2 semaines avant votre intervention chirurgicale essentiellement en raison des interactions possibles du cannabis avec les agents anesthésiants.

Le cannabis peut être consommé à des fins médicales, sous prescription seulement. Dans certains contextes son utilisation pourra être autorisée à la suite de l'évaluation avec l'équipe médicale et votre médecin prescripteur de cannabis. Veuillez nous en informer.

Cependant, fumer du cannabis, comme fumer la cigarette, contribue à la détérioration de votre système respiratoire et peut nuire à votre rétablissement postopératoire.

*Puisqu'aucune étude ne confirme un seuil sécuritaire de consommation de cannabis en périodes préopératoire et postopératoire, l'approche la plus sûre est de ne pas en consommer. Si vous consommez du cannabis pour soulager un problème de santé, veuillez en discuter avec votre chirurgien.*

Veuillez noter que la consommation de cannabis récréatif, sous toutes ses formes, est interdite sur toute la propriété. De plus, des lois municipales interdisent la consommation du cannabis dans tout lieu public, intérieur ou extérieur.



# 3

## PRÉPARER VOTRE RETOUR À DOMICILE

---

**NOUS AVONS DRESSÉ CI-DESSOUS UNE LISTE D'ARTICLES À PRÉVOIR ET À VOUS PROCURER POUR FACILITER VOTRE CONVALESCENCE À LA MAISON. VOUS POURREZ AINSI CONCENTRER VOTRE ÉNERGIE SUR VOS SOINS.**

### 3.1 ARTICLES À VOUS PROCURER

---

Voici quelques articles à vous procurer et à laisser à la maison (ils vous seront nécessaires pour assurer vos soins à domicile) :

- 1 thermomètre pour vérifier votre température au besoin;
- 1 gros paquet de lingettes pour bébé à usage unique, sans parfum ni alcool;
- 1 tube de gelée de silicone ou de vitamine E en crème pour le massage des cicatrices;
- vêtements amples et chaussures faciles à enfiler : à prévoir pour votre confort.

### 3.2 REPAS ET COLLATIONS

---

Cuisez des plats, congelez-les et achetez de la nourriture non périssable afin que vous n'ayez pas à cuisiner une fois de retour à la maison. Il est important d'incorporer une quantité suffisante de protéines à votre alimentation puisque celles-ci influencent directement la cicatrisation de vos plaies. De plus, une hydratation adéquate et un menu équilibré optimiseront vos fonctions immunitaires, ce qui vous donnera une meilleure protection contre l'infection.

### 3.3 VOS ACTIVITÉS À DOMICILE

---

Vous serez limitée dans vos mouvements ainsi que dans le poids que vous pourrez soulever. Vous aurez probablement besoin d'aide pour vos activités domestiques. Demandez à un proche d'être disponible en cas de besoin. Cette personne pourra vous accompagner dans vos déplacements et, au besoin, vous apporter son soutien en ce qui a trait à vos soins personnels et vos activités quotidiennes.

### **3.4 RETOUR AU TRAVAIL ET AVIS À VOTRE EMPLOYEUR**

---

La période de convalescence est de 8 à 12 semaines et peut varier selon la nature de votre emploi. Il est important d'en aviser votre employeur. Si vous souhaitez une lettre justifiant une période d'arrêt de travail, faites-en la demande au bureau de consultation de GRS Montréal.

# 4

## PRÉPARER VOTRE VALISE

### 4.1 PETITE VALISE À ROULETTES

- De type bagage de cabine d'avion ou « carry-on » d'un **poids maximal de 10 kg (22 lb)**.

Nous vous demandons de respecter cette consigne pour les raisons suivantes :

- Espace restreint dans les chambres à l'unité de soins et à l'Asclépiade;
- Risque de chute : les planchers doivent rester dégagés;
- Risque de blessure pour vous ou notre personnel lors de la manutention des bagages trop lourds et trop volumineux.

### 4.2 ARTICLES À VOUS PROCURER ET À APPORTER AVEC VOUS POUR VOTRE SÉJOUR

- 2 lavements intestinaux aux phosphates de sodium de 130ml chacun (Enema® ou autre marque - au coût d'environ 15 \$ pour 2 lavements);
- Éponges ou savon à base de chlorhexidine;



- Savon liquide doux sans parfum ni alcool de marque Dove® ou Ivory®;
- Miroir portatif avec support pour bien voir vos parties génitales pendant vos soins;
- crème dépilatoire;
- Vêtements amples pour votre retour à la maison.

### 4.3 ARTICLES PERSONNELS À APPORTER

---

- À des fins d'identification, votre carte d'assurance maladie de votre province OU passeport (si vous êtes non-résident canadien);
- Médicaments que vous prenez actuellement, bien identifiés et OBLIGATOIREMENT conservés dans leurs contenants d'origine;

\*Aucune dosette personnelle ne sera acceptée. Demandez à votre pharmacien de vous préparer, pour la durée de votre séjour seulement, votre médication dans des contenants identifiés.

- 1 paire de pantoufles à semelles antidérapantes;
- 1 paire de chaussures faciles à enfiler;
- 3 ensembles de vêtements amples et confortables adaptés à la région opérée (robe ou jupe);
- 3 ensembles de pyjamas (préférentiellement robes de nuit);
- 1 robe de chambre;
- 2 sacs dont un pour rapporter les vêtements souillés au besoin et l'autre pour y mettre les articles que vous pourriez avoir à rapporter;
- Divertissements tels qu'un livre et un appareil pour écouter votre musique et son fil de recharge – N'oubliez pas d'apporter vos écouteurs;
- Trousse d'hygiène personnelle contenant dentifrice, brosse à dents, lotion non parfumée, etc.;
- Argent de poche et/ou carte de crédit.

#### ET S'IL Y A LIEU :

- Pompe d'inhalation et chambre d'inhalation;
- Lunettes et/ou lentilles cornéennes, étui et solution pour lentilles;
- Contenant pour vos prothèses dentaires et/ou vos prothèses auditives;
- Carte d'appel pour les appels interurbains.

Le Complexe chirurgical CMC ne se tient pas responsable de la perte, du bris ou du vol des effets personnels. N'apportez pas de grosses sommes d'argent et laissez vos bijoux et objets de valeur à la maison.

### 4.4 DOCUMENTS À APPORTER

---

- Les trois parties du présent livret d'information (Parties A, B et C);
- Liste à jour de vos médicaments. Demandez-la à votre pharmacien.
- Pour les non-résidents canadiens, le « Contrat hors Canada » ainsi que le formulaire « Droit applicable et attribution de juridiction ». Si vous n'avez pas reçu ce document, veuillez communiquer avec nous au 1 514 288-2097.

# 5 LA VEILLE DE L'INTERVENTION CHIRURGICALE

---

## 5.1 CHANGEMENT DANS VOTRE ÉTAT DE SANTÉ

---

Si la veille de votre intervention chirurgicale vous faites de la fièvre (température) ou si vous avez une grippe, de la diarrhée ou des vomissements, avisez rapidement le personnel infirmier du CMC en composant le 514 332-7091, poste 232. Vous pouvez laisser un message sur la boîte vocale.

## 5.2 LES LAVEMENTS INTESTINAUX

---

La veille de votre intervention chirurgicale, vous devrez vous administrer par voie intra rectale 2 lavements aux phosphates de sodium que vous vous êtes procurés (voir point 4.2). Suivez les instructions sur l'emballage.

- 1<sup>er</sup> lavement à 16 h;
- 2<sup>e</sup> lavement vers 20 h.

## 5.3 LA PREMIÈRE DOUCHE PRÉOPÉRATOIRE

---

Prenez obligatoirement une douche la veille et le matin de votre intervention.

Dans le but de diminuer les risques d'infection et de réduire le nombre de bactéries sur la peau en périodes opératoire et postopératoire, vous devez utiliser les éponges ou le savon à base de chlorhexidine que vous vous êtes procurés (voir point 4.2) pour laver la région à opérer.

Assurez-vous de suivre attentivement les instructions fournies avec le produit et éviter tout contact avec les yeux et les oreilles.

Après la douche, n'appliquez pas de lotion ou de crème sur votre peau ni de produit coiffant dans vos cheveux.

Votre prochaine douche aura lieu environ 5 jours après votre intervention chirurgicale.

## 5.4 ONGLES ARTIFICIELS, VERNIS À ONGLES ET BIJOUX DE PERÇAGE « PIERCING »

---

Retirez les ongles artificiels et le vernis recouvrant vos ongles puisque la coloration de vos ongles est un bon indicateur du taux d'oxygène dans votre sang. De plus, l'appareil servant à mesurer votre taux d'oxygène pourrait avoir de la difficulté à lire les résultats si vos ongles sont recouverts de vernis, même si celui-ci est transparent, ou si vous avez des ongles artificiels.

Vous devez **obligatoirement** retirer tous vos bijoux de perçage (piercing) en raison du risque de brûlure lors de l'intervention. Veuillez noter que le chirurgien pourrait refuser de procéder à la chirurgie dans le cas où vous refuseriez de les retirer. Cependant, les bijoux de perçage peuvent être remplacés temporairement par des bijoux de perçage en silicone, sauf ceux situés sur le visage, dans la bouche et sur le cou, lesquels devront obligatoirement être retirés.

## 5.5 ÊTRE À JEUN

---

Vous devez être à jeun à partir de minuit avant l'intervention chirurgicale, c'est-à-dire ne consommer **ni aliment solide ni liquide, y compris de l'eau**.

Évitez de mâcher de la gomme ou de sucer un bonbon.

Vous pouvez toutefois vous brosser les dents et vous rincer la bouche.

# 6

## LE MATIN DE L'INTERVENTION CHIRURGICALE

---

### 6.1 PRÉPARATION DE LA RÉGION À OPÉRER

---

#### QUAND?

Avant la douche préopératoire le matin de l'intervention chirurgicale et un maximum de 12 heures avant l'intervention.

#### RÉGION À ÉPILER?

Éliminer les poils de la région à opérer, de la région du pubis, du scrotum et des aines, y compris le contour de l'anus.

#### MÉTHODE D'ÉPILATION?

Utiliser une crème dépilatoire sur la région, sauf sur les muqueuses des organes génitaux. Il est possible de vous procurer la crème dépilatoire en pharmacie (Veet®, Vichy®, Klorane®, etc.). Suivez les instructions indiquées sur le produit et référez-vous à votre pharmacien pour de plus amples renseignements.

Si votre peau réagit au produit, faites l'épilation au rasoir de type tondeuse pour vous assurer de raser les poils plutôt que de les déraciner.

**L'épilation à la cire ainsi que les rasoirs à lame sont interdits.**

#### VÉRIFICATION DE L'ÉPILATION

L'infirmière vérifiera la région que vous avez épilée avant votre intervention.

## 6.2 LA DEUXIÈME DOUCHE PRÉOPÉRATOIRE

---

Vous devez prendre une douche le matin de l'intervention chirurgicale et laver la région à opérer avec l'éponge ou le savon à base de chlorhexidine. (voir point 5.3)

Après la douche, n'appliquez pas de lotion ou de crème sur votre peau.

## 6.3 LA MÉDICATION PERSONNELLE

---

Le matin de votre intervention chirurgicale :

- utilisez vos pompes d'inhalation même si vous ne les utilisez normalement qu'au besoin;
- ne prenez pas votre médication régulière, y compris les médicaments pour le diabète, le cœur et la tension artérielle.

\*Votre infirmière vous indiquera si vous devez ou non les prendre, et ce, à la suite des recommandations de l'anesthésiologiste.



# 7

## VOTRE SÉJOUR AU COMPLEXE CHIRURGICAL CMC

---

### 7.1 L'ADMISSION

---

Un membre de l'équipe administrative de GRS Montréal vous informera quelques jours avant votre intervention chirurgicale de l'heure à laquelle vous serez attendue au Centre Métropolitain de Chirurgie.

Veillez noter que l'heure de votre admission ne correspond pas à l'heure de votre intervention chirurgicale, cette dernière ne pouvant vous être confirmée avec exactitude.

Le matin de votre intervention chirurgicale, vous serez accueillie par un membre du personnel infirmier qui complètera avec vous une liste de vérification préopératoire et répondra à toutes vos questions.

### 7.2 LA CONSULTATION MÉDICALE

---

Le matin de votre intervention chirurgicale, votre anesthésiologiste et votre chirurgien vous rencontreront et répondront à toutes vos questions.

### 7.3 LA PRÉMÉDICATION SPÉCIFIQUE À VOTRE INTERVENTION CHIRURGICALE

---

Environ deux heures avant votre intervention, le personnel infirmier vous administrera une prémédication sous forme de comprimés qui servira à diminuer la douleur postopératoire et les risques de nausées et de vomissements.

## 7.4 LE BLOC OPÉRATOIRE

---

Vous serez conduite au bloc opératoire par un membre de l'équipe de soins.

À votre arrivée au bloc opératoire, les membres de l'équipe chirurgicale vérifieront votre identité et l'information inscrite dans votre dossier. Pour des raisons de sécurité, on vous demandera de confirmer vos nom et prénom à plusieurs reprises. Vous serez ensuite sous les soins de l'anesthésiologiste pendant l'intervention chirurgicale.

## 7.5 EN SALLE DE RÉVEIL, À L'UNITÉ DE SOINS ET À L'ASCLÉPIADE

---

Immédiatement après l'intervention chirurgicale, vous serez transférée en salle de réveil. Il est normal à ce moment de ressentir de la nausée. Ces symptômes font partie des effets secondaires de l'anesthésie. Le temps passé en salle de réveil est d'environ 30 minutes et vous permettra de récupérer sous la surveillance continue du personnel infirmier.

Vous serez ensuite transférée dans votre chambre à l'unité de soins pour 2 nuits.

Afin d'éviter l'apparition de complications, une mobilisation précoce est privilégiée. Votre premier lever se fera le jour même de l'intervention chirurgicale avec l'aide du personnel soignant. Vous serez encouragée à marcher et à vous lever très souvent.

Vous recevrez au besoin de la médication permettant de gérer votre douleur et qui favorisera la mobilisation.

L'alimentation sera reprise progressivement, selon votre tolérance.

Par la suite, vous serez transférée à l'Asclépiade pour 4 nuits. Vous y recevrez l'information et l'enseignement liés à vos soins postopératoires.

## 7.6 LE CONFORT DE VOS PROCHES

---

Vos proches ne seront pas autorisés à vous suivre au bloc opératoire. Ils pourront vous attendre dans la salle d'attente située à l'entrée principale (rue Poincaré) ou patienter dans votre chambre.

Lors de votre retour à votre chambre à l'unité de soins, vos proches seront autorisés à venir vous rendre visite mais un seul à la fois dans le but de respecter la quiétude et l'intimité des autres patients. En conséquence, si la quiétude de la clientèle n'est pas respectée nous nous verrons dans l'obligation d'intervenir et il est possible que nous demandions de minimiser le temps de visite.

Les heures de visites seront de 9 h à 20 h.

Lorsque vous serez à l'Asclépiade les visites se feront toujours un seul visiteur à la fois et les heures de visites seront aussi de 9 h à 20 h.

Pendant votre séjour, aucun repas ne sera servi à vos proches. Veuillez-vous renseigner auprès du personnel du Complexe chirurgical CMC pour connaître les restaurants qui se trouvent à proximité.

## 7.7 LE CONGÉ MÉDICAL

---

Généralement, 6 jours après votre intervention chirurgicale vous obtiendrez votre congé médical. Vous devrez prévoir votre moyen de transport pour le retour à la maison. Le jour de votre congé, il est possible que nous vous demandions de libérer votre chambre tôt le matin afin de nous permettre d'accueillir un nouveau patient.

Vous pourrez toutefois attendre au salon l'arrivée de votre accompagnateur ou votre transporteur. Assurez-vous avant de quitter d'avoir tous vos effets personnels et vos pièces d'identité.

Vous recevrez une prescription et des documents d'information sur vos soins et traitements.



©2021 Ce document ainsi que son contenu sont la propriété du Complexe chirurgical CMC|GRS Montréal.  
Toute reproduction, en totalité ou en partie, sans autorisation préalable est interdite.

999, rue De Salaberry, Montréal (Québec) H3L 1L2 T 514 288-2097 F 514 288-3547 [www.grsmontreal.com](http://www.grsmontreal.com)

CMC



**COMPLEXE  
CHIRURGICAL**

**GRS MONTRÉAL**

999, rue De Salaberry  
Montréal (Québec) H3L 1L2

T 514 288-2097  
F 514 288-3547

[grsmontreal.com](http://grsmontreal.com)